



## Le Scot du Valenciennois



### Le territoire du Scot du Valenciennois comprend :

- la Communauté de l'Agglomération de la Porte du Hainaut (46 communes)
- la Communauté de l'Agglomération de Valenciennes Métropole (35 communes)

**Soit : 81 communes**

### Le territoire agricole

	Nbre d'exploitations		SAU cultivée		SAU moy	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
CA de la Porte du Hainaut	424	329	17 742	17 410	42	53
CC Valenciennes Métropole	282	217	12 467	12 355	44	57
<b>Scot du Valenciennois</b>	<b>706</b>	<b>546</b>	<b>30 209</b>	<b>29 765</b>	<b>43</b>	<b>55</b>
<b>Département de Nord</b>	<b>8 701</b>	<b>6 721</b>	<b>361 638</b>	<b>354 347</b>	<b>42</b>	<b>53</b>

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Au total, 81 communes couvrent l'ensemble du périmètre du Scot du Valenciennois, soit une surface de 63 216 hectares.

Le prix des terres et prés libres non bâtis est de l'ordre de (prix moyens triennaux en € courants/an) :

\* 11 570 € pour la Plaine de la Scarpe en 2017 avec une évolution 2017/2016 de -19 %  
 \* 11 960 € pour le Hainaut avec une évolution de 4 %

\* 15 570 € pour le Cambresis avec une évolution de -5 %  
 (13 080€ pour le département du Nord avec une évolution de -2%)

Pour les terres et prés loués non bâtis, les cours s'élèvent en 2017 à :

\* 4 190 € pour la Plaine de la Scarpe en 2017 avec une évolution 2017/2016 de +3,7 %  
 \* 5 140 € pour le Hainaut avec une évolution de +4 %

\* 5 500€ pour le Cambresis avec une évolution de +7 %  
 (5 590€ pour le département du Nord avec une évolution de 4%)

(Source: SAFER - SSP - Terres d'Europe - Scafr).

### Répartition de la SAU selon le mode de faire valoir (%)

	Terres prises en location auprès de tiers	Terres prises en location auprès des associés	Faire valoir direct	Autres
<b>Scot du Valenciennois</b>	<b>78 %</b>	<b>7 %</b>	<b>14 %</b>	<b>1 %</b>

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010



Exploitations et systèmes de production

La structure juridique des exploitations

Nbre d'exploit. selon le statut juridique de l'exploitation				
	Individuelle	GAEC	EARL	Autres
CA de la Porte du Hainaut	232	25	51	21
CA Valenciennes Métropole	163	19	23	12
<b>Scot</b>	<b>395</b>	<b>44</b>	<b>74</b>	<b>33</b>
en %	72,3	8,1	13,6	6,0
<b>Département du Nord (en %)</b>	<b>67,2</b>	<b>8,8</b>	<b>17,2</b>	<b>6,7</b>

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations selon leur dimension économique

Répartition (en %)	Petites	Moyennes	Grandes
Département du Nord	24,5	27,9	47,6
<b>Territoire du SCOT</b>	<b>28,4</b>	<b>31,5</b>	<b>40,1</b>
CA de la Porte du Hainaut	29,8	29,5	40,7
CA Valenciennes Métropole	26,3	34,6	39,2

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

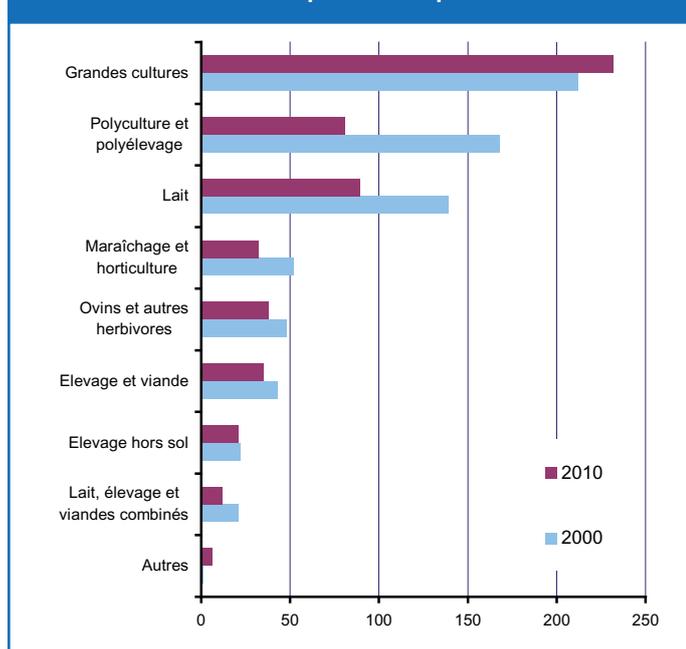
Classées selon leur dimension économique (en fonction de la Production Brute Standard - PBS), 40,1% sont des grandes exploitations (PBS supérieure à 100 000 euros). Ce taux est inférieur à la moyenne départementale.

Répartition et évolution des exploitations selon leur OTEX (%)

	Territoire du Scot du Valenciennois			Département du Nord		
	Pourcentage		Evol. 2010/2000	Pourcentage		Evol. 2010/2000
	2000	2010	2000	2000	2010	2000
Exploitations de grandes cultures	30,0	42,5	9,4	35,1	42,8	-5,7
Exploitations de polyculture - polyélevage	23,8	14,8	-51,8	20,8	17,9	-33,7
Exploitations de bovins lait	19,7	16,3	-36,0	17,1	14,2	-35,9
Exploitations d'élevage et viande	6,1	6,4	-18,6	5,8	5,3	-28,7
Exploitations mixtes	3,0	2,2	-42,9	2,2	2,3	-21,1
Exploitations d'ovins et autres herbivores	6,8	7,0	-20,8	7,5	5,9	-39,8
Exploitations d'élevage hors sol	3,1	3,8	-4,5	5,8	6,0	-20,3
Exploitations de maraîchage et d'horticulture	7,4	5,9	-38,5	5,2	4,9	-27,4

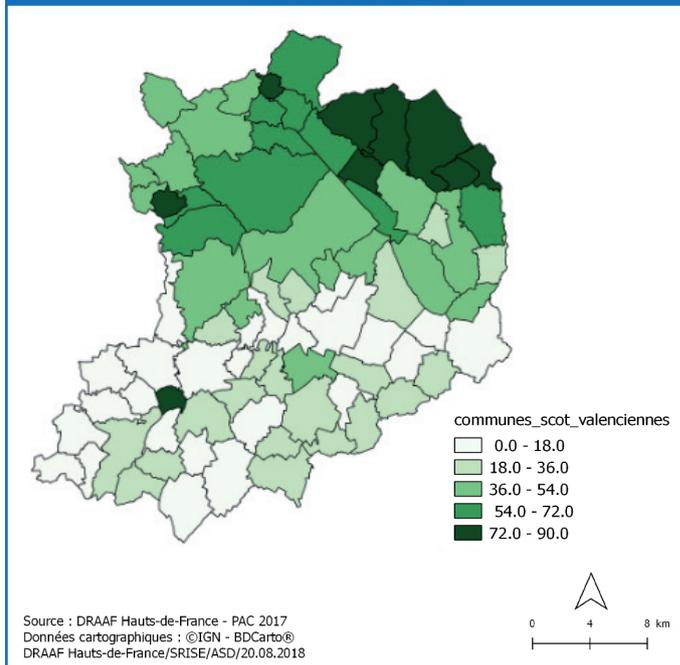
Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Nombre d'exploitations par OTEX



Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

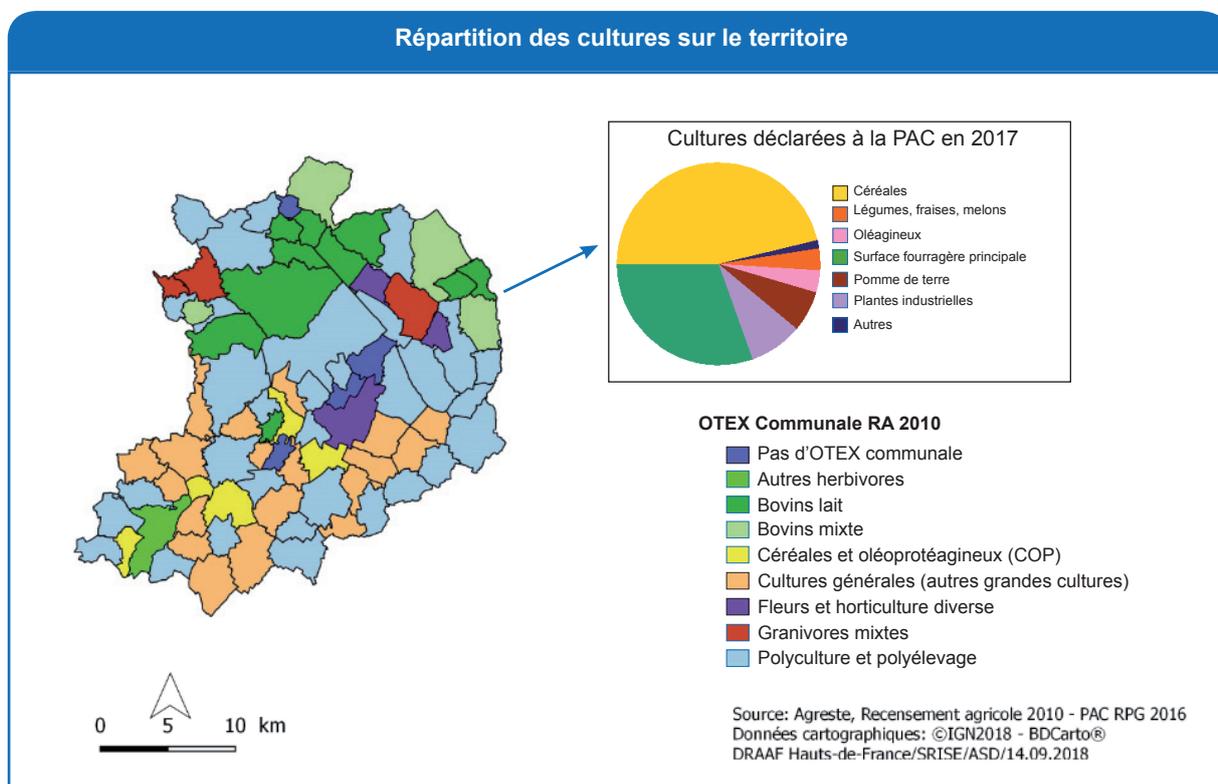
Part de la Surface Fourragère Principale sur la SAU en 2017



Typologie de cultures

Répartition et évolution des cultures							
	Nombre d'exploitations			Surface Agricole Utilisée			Part département (%)
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Évolution (%)	en 2000 (ha)	en 2010 (ha)	Évolution (%)	
Terres labourables	583	452	-22,5	23 014	22 699	-1,37	8,3
Céréales	551	429	-22,1	13 484	14 365	6,54	9,5
Blé tendre	509	399	-21,6	9 437	9 811	3,97	8,4
Oléagineux	93	108	16,1	539,77	1 123,83	108,21	11,7
Protéagineux	129	52	-59,7	887	346,14	-60,97	6,2
Betteraves industrielles	264	187	-29,2	2 077	1 898	-8,59	8,8
Pommes de terre demi-saison, conservation	171	105	-38,6	842	881	4,66	3,7
Surfaces toujours en herbe	540	420	-22,2	6 817	6 689	-1,88	8,3
Fourrages et STH	548	432	-21,2	9 785	9 332	-4,63	8,1

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010



Cheptel

Élevage en nombre d'exploitations et de têtes								
	Nombre d'exploitations				Nombre de têtes			
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol.(%)	% dép.	en 2000	en 2010	Evol.(%)	% dép.
Vaches laitières	274	148	-46,0	8,0	8 179	6 447	-21,2	7,2
Vaches à viande	188	153	-18,6	9,5	3 320	3 418	3,0	9,6
Équidés	100	59	-41,0	9,4	738	591	-19,9	9,9
Caprins	8	5	-37,5	5,3	26	34	30,8	2,2
Ovins	51	30	-41,2	8,0	4 174	3 886	-6,9	15,7
Porcins	47	13	-72,3	3,1	3 890	1 008	-74,1	0,3
Poules pondeuses d'oeufs de consommation	202	36	-82,2	0	20 275	29 958	47,8	0

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

## Circuits courts - Diversification - Agriculture biologique

175 exploitations commercialisent en circuits courts en 2010, soit près de 32,16% des exploitations du Scot du Valenciennois :

- 27,6% sur le CA de la Porte du Hainaut
- 38,7% sur le CA de Valenciennes Métropole

Cette tendance est supérieure à la moyenne départementale (22,8 %).

500 hectares sont exploités en agriculture biologique en 2017 contre 309 hectares en 2010.

## Emploi agricole

Répartition des Unités de travail annuel				
Unité de travail annuel	CA de la Porte du Hainaut	CA Valenciennes Métropole	Territoire	Part du territoire dans le département
Chefs et coexploitants	247	173	420	8,0
Coexploitants	57	37	94	7,2
Conjoints non coexploitants	35	43	78	6,9
Autres actifs de la MO familiale	15	15	31	6,5
Salariés permanents (hors MO familiale)	62	41	103	5,5
Saisonniers, occasionnels	95	31	126	11,7
Autres	5	4	8	6,3
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>343</b>	<b>859</b>	<b>7,7</b>
<b>UTA moyen</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

## Répartition du travail homme-femme, famille - hors famille et tranches d'âge

	Nombre d'exploitations			Nombre de personnes			Unités de travail annuel (UTA)		
	2000	2010	Evol. %	2000	2010	Evol.%	2000	2010	Evol.%
<b>Chef d'exploitation et co-exploitants</b>	706	546	-22,7	795	657	-17,4	627	513	-18,2
<i>dont Hommes</i>	605	471	-22,1	665	541	-18,6	543	432	-20,4
<i>dont Femmes</i>	127	113	-11	130	116	-10,8	84	81	-3,6
<i>moins de 40 ans</i>	188	149	-20,7	205	162	-21	182	133	-26,9
<i>de 40 ans à 60 ans</i>	424	341	-19,6	449	383	-14,7	384	314	-18,3
<i>60 ans et plus</i>	129	110	-14,7	141	112	-20,6	60	67	10,6
<b>Salariés permanents hors famille</b>	91	87	-4,4	284	141	-50,4	222	103	-53,6
<i>dont hommes</i>	88	73	-17	265	109	-58,9	207	82	-60,4
<i>dont femmes</i>	12	25	108,3	19	32	68,4	15	21	40
<i>moins de 40 ans</i>	68	60	-11,8	151	77	-49,0	112	55	-50,9
<i>de 40 ans ou plus</i>	40	42	5,0	133	64	-51,9	110	48	-56,4

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Note de lecture : **546** exploitations en 2010 ont un chef d'exploitation et co-exploitants. Parmi ces 546 exploitations, 471 ont au moins un chef d'exploitation homme, 113 ont au moins un chef d'exploitation femme, 38 ont des chefs d'exploitations homme et femme (471+113-546).

## Industries Agro-Alimentaires

Fin 2015, (Source INSEE-CLAP), 955 personnes sont employées dans les 33 établissements du Scot du Valenciennois. Parmi ceux-ci, figurent :

- la société SOUFFLET ALIMENTAIRE spécialisée dans l'autre travail des grains' à Valenciennes (entre 200 et 300 salariés) ;
- le laboratoire SUPER DIET à Wavrechain-sous-Denain spécialisé dans la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques (entre 100 et 200 salariés) ;

- la société BARILLA France à Onnaing spécialisée dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche (entre 100 et 200 salariés) ;

- la société des eaux minérales de Saint-Amand-les-Eaux spécialisée dans l'industrie des eaux de table à Saint-Amand-les-Eaux (entre 50 et 100 salariés) ;
- COVINOR spécialisée dans les assaisonnements et condiments à Raismes (entre 50 et 100 salariés).

## Installation et succession

### Successions envisagées pour les chefs d'exploitation nés en 1960 ou avant

	CA de la Porte du Hainaut	CA Valenciennes Métropole	Scot
Non concerné	149	99	248
Ne sait pas	71	35	106
Reprise par le coexploitant	0	0	0
Reprise par membre de la famille qui dirige une autre exploitation	7	3	10
Membre de la famille travaillant dans une autre exploitation	34	18	52
Membre de la famille ne travaillant pas dans une autre exploitation	20	10	30
Successeur dirigeant une autre exploitation	3	0	3
Successeur travaillant dans une autre exploitation	4	3	7
Successeur ne travaillant pas dans une autre exploitation	1	3	4
Pas de successeur connu, l'exploitation va disparaître	40	46	86
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>217</b>	<b>546</b>

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

### Définitions

**Localisation** : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

**Géographie** : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

**Champ des données des recensements agricoles** : ensemble des exploitations hors structures collectives.

**Exploitation agricole** : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

**Taille des exploitations (petites, moyennes, grandes)** : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

**Otex** : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale.

**Unité de travail annuel** : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

**Superficie agricole utilisée** : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

**Superficie en terres labourables** : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

**Superficie toujours en herbe** : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

**Superficie fourragère principale** : Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

**Unité gros bétail tous aliments (UGBTA)** : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : [srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr)



■ Directeur Régional : Luc MAURER  
■ Directeur de publication : Grégory BOINEL  
■ Rédaction : Pôle Etudes Territoriales  
■ Composition : Monique LECUT

■ Cartographie : Anne-Sophie DELSAUX  
■ Impression : Srise Hauts-de-France  
■ © Agreste 2018  
■ ISSN : 2609 - 5505